RCS : STRASBOURG
Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01439
Numéro SIREN : 814 562 559
Nom ou dénomination : H-DIS

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2020 sous le numéro de dépôt 6615

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE STRASBOURG

REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX
TEL 03 88 75 27 12
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

SELARL DFC

15 rue DHAVERNAS BP 71024
80010 AMIENS CEDEX 1

V/REF :
N/REF : 2016 B 1439 / 2020-B-6615

Le greffier du tribunal judiciaire de Strasbourg certifie qu'il a reçu le 22/06/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/09/2019.

Concernant la société

H-DIS
Société par actions simplifiée
37 avenue du Professeur Leriche
67500 Haguenau

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-6615 le 22/06/2020

R.C.S. STRASBOURG TJ 814 562 559 (2016 B 1439)

Fait à STRASBOURG le 22/06/2020,

LE GREFFIER



greffe

calculus
INTERNATIONAL
Expertise comptable

H-DIS SAS

ETATS FINANCIERS AU 30/09/2019

37, Avenue du Professeur Leriche

67500 HAGUENAU

Entzheim
23 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tél : 03 90 00 33 33
Fax : 03 88 98 22 32
SIRET : 489 649 194 00052

Colmar
10 place du Capitaine Dreyfus
CS 10115 - 68025 COLMAR Cedex
Tél : 03 89 29 33 00
Fax : 03 89 29 30 12
SIRET : 489 649 194 00037

Saint-Louis
9 rue du Temple
68300 SAINT-LOUIS
Tél : 03 89 70 91 70
Fax : 03 89 69 11 71
SIRET : 489 649 194 00045

Sociétés d'Expertise Comptable
Inscrites au tableau de l'ordre d'Alsace
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite près la cour d'appel de Colmar

www.calculus-international.fr

SAS au capital de 76.400 € – RCS COLMAR TI 489 649 194 – TVA intracommunautaire : FR61 489 649 194 – APE : 6920Z
Domiciliation Bancaire : CIC ENTREPRISE STRASBOURG – IBAN : FR76 3008 7330 8000 0200 5840 102 – BIC : CMCIFRPP

SOMMAIRE

Pages

BILAN 1

COMPTE DE RESULTAT 3

ANNEXE LEGALE 5

Calculus International Colmar	SAS H-DIS Etats financiers au 30/09/2019	euros

BILAN ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissements	Net 30/09/2019 12 mois	Net 30/09/2018 12 mois
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	15 708	4 990	10 718	3 891
Fonds commercial (1)	851 807		851 807	851 807
Autres immobilisations incorporelles	163 491	8 842	154 649	138 238
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	161 116		161 116	
Constructions	5 516 944	231 483	5 285 461	3 429 816
Installations techniques,mat. et outill. indus.	1 161 263	151 427	1 009 836	948 154
Autres immobilisations corporelles	173 049	38 215	134 834	99 325
Immobilisations en cours				14 340
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par M.E.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	24 187		24 187	24 250
Prêts				
Autres immobilisations financières	46 010		46 010	45 880
ACTIF IMMOBILISE	**8 113 575**	**434 956**	**7 678 619**	**5 555 700**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 014 775		1 014 775	774 069
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	278 353		278 353	223 588
Autres créances	364 645		364 645	393 428
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	164 349		164 349	346 723
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	91 876		91 876	80 038
ACTIF CIRCULANT	**1 913 997**		**1 913 997**	**1 817 846**
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**10 027 572**	**434 956**	**9 592 616**	**7 373 546**

Calculus International Colmar	SAS H-DIS Etats financiers au 30/09/2019	euros

BILAN PASSIF

CERTIFIÉ CONFORME

RUBRIQUES		Net 30/09/2019 12 mois	Net 30/09/2018 12 mois
Capital social ou individuel verse	10 000	10 000	10 000
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(131 522)	(136 342)
RESULTAT DE L'EXERCICE		**64 117**	**4 820**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**(57 405)**	**(121 522)**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS RISQUES, CHARGES			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		7 537 826	5 733 589
Emprunts et dettes financières divers		125	95
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		(1 725)	1 079
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 102 294	972 010
Dettes fiscales et sociales		424 190	371 821
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		542 933	380 436
Autres dettes		44 377	36 038
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		**9 650 021**	**7 495 068**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		**9 592 616**	**7 373 546**
Résultat de l'exercice en centimes		64 117,36	4 819,70

COMPTE DE RESULTAT Première Partie

RUBRIQUES	France	Export	Net 30/09/2019 12 mois	Net 30/09/2018 12 mois
Ventes de marchandises	17 997 218		17 997 218	14 887 700
Production vendue (Biens)				
Production vendue (Services et Travaux)	304 283		304 283	167 099
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 301 501		18 301 501	15 054 799
Productions stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			700	5 800
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			68 661	91 291
Autres produits			162 329	108 472
PRODUITS D'EXPLOITATION			**18 533 191**	**15 260 362**
Achats de marchandises			15 050 758	12 689 556
Variation de stock			(240 706)	(292 318)
Achats de matières et autres approvisionnements			25 155	20 573
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			1 194 802	1 026 682
Impôts, taxes et versements assimilés			137 240	117 220
Salaires et traitements			1 405 927	1 162 785
Charges sociales du personnel			426 326	424 525
Dotations aux amortissements sur immobilisations			338 867	81 183
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				315
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			46 088	26 585
CHARGES D'EXPLOITATION			**18 384 456**	**15 257 105**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**148 735**	**3 257**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits autres valeurs mobilières, créances immb.			5 402	394
Autres intérêts et produits assimilés			296	707
Reprises sur provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**5 698**	**1 101**
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			88 989	60 531
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**88 989**	**60 531**
RESULTAT FINANCIER			**(83 291)**	**(59 430)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**65 443**	**(56 173)**

COMPTE DE RESULTAT Deuxième Partie

RUBRIQUES	Net 30/09/2019 12 mois	Net 30/09/2018 12 mois
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	756	67 719
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 651
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**756**	**69 369**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 612	7 022
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 675
Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2 612**	**8 697**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 856)**	**60 673**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	(530)	(320)
TOTAL DES PRODUITS	**18 539 645**	**15 330 832**
TOTAL DES CHARGES	**18 475 527**	**15 326 013**
BENEFICE OU PERTE	**64 117**	**4 820**

ANNEXE LEGALE

Annexe aux comptes annuels

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **30/09/2019,** dont le total est de **9 592 616** euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **18 539 645** euros et le total des charges de **18 475 527** euros, dégage un résultat de **64 117** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/10/2018** au **30/09/2019.**

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 5 parties, à savoir :

- Faits caractéristiques
- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Notes sur le compte de résultat
- Autres informations

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S	X		
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP	X		
Dérogations	EP			X
Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP			X
Changement de méthode ou de présentation	EP			X
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILISE				
3.11. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP	X		
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP			X
Fonds commercial	EP	X		
3.12. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.13. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S			X
3.14. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S	X		
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S			X
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
Provision pour dépréciation	S	X		
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP	X		
Charges à répartir	EP			X
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions règlementées	S			X
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S			X
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP			X
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
Ecarts de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S	X		
Evaluation de certains produits et charges	S	X		
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S			X
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S	X		
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S	X		
Dettes et créances garanties par des suretés réelles	EP	X		
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S			X
Eléments concernants les entreprises liées	S			X
Effectif moyen	EP	X		
Rémunération des dirigeants	S			X
Cédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	S	X		
Engagement de retraite	S	X		

Légende : E.P : Expressément prescrite S : Significatif

Annexe aux comptes annuels

Faits caractéristiques

La société H-dis a acquis le fonds de commerce E.LECLERC de Hagueneau le 29 septembre 2016 pour un montant de 851 807 euros.

Le matériel du fonds commercial a été acquis pour une valeur brute de 230 193 euros.

Durant l'exercice, la société H-Dis a activé son Drive Master au 01/09/2019 pour un montant total de 2 440 428 €.

Annexe aux comptes annuels

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

Base de préparation des comptes sociaux
PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de H-DIS au 30/09/2019, sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC no 2014-03 relatif au PCG et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société SAS H-DIS est la filiale d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS HB-Invest (société mère)
- SAS H-DIS

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Méthode de Neutralité :
Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales. La société mère conserve l'économie ou l'aggravation d'impôt générée par l'application du régime.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le complément d'amortissement constaté entre l'amortissement fiscalement admis et l'amortissement comptable a été traité comme un amortissement dérogatoire. Cette différence provient soit d'un différentiel de durée soit de l'utilisation du mode dégressif.

Postes	Durée	Mode
Logiciels	3 à 5 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	10 à 25 ans	Linéaire
Instal.gén.constr.& ouvr. s/ sol d'autrui	5 à 25 ans	Linéaire
Matériel et outillage	1 à 19 ans	Linéaire
Installations générales et agencements	5 à 20 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	1 à 8 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Annexe aux comptes annuels

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne , notamment sur la base du chiffre d'affaires H.T. hors carburant et la marge après charges de fonctionnement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur. L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire.
Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres côtés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non côtés.

Pour les autres titres immobilisées, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres côtés
- à la valeur probable de négociation pour les titres non côtés.

Au 30/09/2019 , aucune provision n'a été constatée.

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	30/09/2019	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	851 807	Rachat du FDC Haguedis le 29.09.2016
TOTAL	851 807	

Le fonds de commerce a été acquis par la société le 29/09/2016 pour un montant de 1 082 000 €.
Il se décompose de la manière suivante :

- Fonds de commerce 851 807 €
- Autres immobilisations incorporelles 5 665 €
- Immobilisations corporelles 224 528 €

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	998 012		33 160		166	1 031 007
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	998 012		33 160		166	1 031 007
CORPORELLES	Terrains			161 116			161 116
	Constructions sur sol propre			1 450 047			1 450 047
	sur sol d'autrui	594 295					594 295
	instal. agenct aménagement	2 874 543		598 058			3 472 601
	Instal technique, matériel outillage industriels	982 999		178 376		112	1 161 263
	Instal., agencement, aménagement divers	35 188		3 998			39 186
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	83 508		51 304		948	133 863
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	14 340		2 426 088	2 440 428		
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 584 873		4 868 987	2 440 428	1 060	7 012 371
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	24 250		765		828	24 187
	Prêts et autres immobilisations financières	45 880		130			46 010
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70 130		895		828	70 197
	TOTAL	5 653 015		4 903 042	2 440 428	2 054	8 113 575

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	4 077	9 921	166	13 832
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 077	9 921	166	13 832
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre		4 833		4 833
	sur sol d'autrui	5 018	23 772		28 790
	instal. agencement aménagement	34 004	163 855		197 859
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 845	116 694	112	151 427
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 416	4 475		8 891
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	14 955	15 317	948	29 324
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 238	328 946	1 060	421 124
	TOTAL	97 315	338 867	1 226	434 956

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Annexe aux comptes annuels

Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises ont été évalués au prix de revient dit "triple net".

Ce prix de revient est constitué :

- du prix d'achat sur factures déterminé en application du principe "premier entré, premier sorti",
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- augmenté des frais de routage Centrale,
- diminué des ristournes sur factures,
- dinimué des ristournes sur avoirs séparés,
- diminué des ristournes et prestations mensuelles et trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proposrtionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Au 30/09/2019, aucune provision n'a été constatée.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 30/09/2019, aucune provision n'a été constatée.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres postes d'actif

Les états des produits à recevoir et des charges constatées d'avance sont joints en annexe.

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		30/09/2019
Total des Produits à recevoir		**209 716**
Autres créances clients		**121 906**
Clients - factures à établir	*2 201*	
Clients - factures à établir m/ses clients	*405*	
Bonis/excédents à recevoir	*44 946*	
Participation pub à recevoir	*74 354*	
AUTRES CREANCES		**87 810**
Avoirs sur ach. à recevoir	*4 896*	
Avoirs sur fgx à recevoir	*7 909*	
Rist. à recev. directes	*599*	
Rist. à recev. Scapalsace	*71 938*	
Rist. à recev. Scaparf	*808*	
Intérêts courus sur c/c	*161*	
Divers - produits à recevoir	*1 500*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**91 876**
Charges constatées d'avance achats marchandises		4 468	
Charges constatées d'avance frais généraux		87 408	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**91 876**

Annexe aux comptes annuels

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 10 000 euros, est composé de 1 000 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Son montant est resté inchangé durant l'exercice.

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

Les emprunts souscrits au cours de l'exercice s'élèvent à 2 500 000 euros.

Les remboursements des emprunts au cours de l'exercice se sont élevés à 396 162 euros.

Autres postes de passif

L'état des charges à payer est joint en annexe.

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/09/2018	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 30/09/2019
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(136 342)	4 820			(131 522)
Résultat de l'exercice	4 820	(4 820)		64 117	64 117
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**(121 522)**			**64 117**	**(57 405)**

Date de l'assemblée générale 21/03/2019
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (121 522)
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (121 522)
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 64 117

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

		30/09/2019
Total des Charges à payer		**495 063**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**11 810**
Int.cour. s/empr.étab. crédit	*8 318*	
Intérêts courus à payer	*3 492*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**118 892**
Fnp marchandises	*6 192*	
Fnp frais généraux	*112 700*	
Dettes fiscales et sociales		**221 067**
Dette prov. pour cong.à payer	*74 433*	
Autres charg. de pers. à payer	*258*	
Intéressement à payer	*11 000*	
Salaires 13è mois à payer	*24 152*	
Prime bilan à payer	*7 843*	
Charges soc.s/congés à payer	*23 923*	
Charges sociales à payer	*12 412*	
Charges soc.s/13è mois à payer	*7 763*	
Charg. soc. s/prime bilan à payer	*2 353*	
Etat - charges à payer	*56 930*	
Dettes fournisseurs d'immobilisation		**100 789**
Fnp immobilisations	*100 789*	
Autres dettes		**42 505**
Clients avoirs à établir	*8 601*	
Clients portefeuille tl	*33 903*	

Annexe aux comptes annuels

Eléments communs

Synthèse des provisions

L'état des provisions est joint en annexe.

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations incorporelles				
	Sur immobilisations corporelles				
	Sur immobilisations des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations titres de participation				
	Sur immobilisations autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	492		492	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**492**		**492**	
	TOTAL GENERAL	**492**		**492**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			492	
	Dont dotations et reprises - financières				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	46 010		46 010
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	278 353	278 353	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	179 674	179 674	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	77 212	77 212	
	Débiteurs divers	107 759	107 759	
	Charges constatées d'avances	91 876	91 876	
	TOTAL DES CREANCES	780 884	734 874	46 010
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	3 492	3 492		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	7 534 335	734 429	2 359 298	4 440 608
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	125		125	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 102 294	1 102 294		
	Personnel et comptes rattachés	203 014	203 014		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 346	139 346		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	21 833	21 833		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	59 997	59 997		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	542 933	542 933		
	Groupe et associés (2)	523	523		
	Autres dettes	43 855	43 855		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	9 651 746	2 851 715	2 359 423	4 440 608
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 500 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	396 162			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	523			

Annexe aux comptes annuels

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a été intégralement réalisé en France.

Produits et charges exceptionnels

L'état des produits et charges exceptionnels est joint en annexe.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation latente de l'entreprise est analysée en annexe.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

		30/09/2019
Total des produits exceptionnels		756
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		756
Prod.except./ope.gestion	*756*	
Total des charges exceptionnelles		2 612
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		2 612
Pénalités, amend.fisc. pénales	*182*	
Charges except./ope.gestion	*2 430*	
Résultat exceptionnel		(1 856)

ANNEXE - Elément 11

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		30/09/2019
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Tascom (base = 34 918 euros)	9 777
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**9 777**

Annexe aux comptes annuels

Autres informations

Immobilisations détenues en crédit-bail

Le tableau des investissements financés par crédit bail est joint en annexe.

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sonts joints en annexe.

Informations sociales

Effectif moyen

L'effectif moyen est joint en annexe.

Engagement sur les retraites

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- prise en compte des informations de la convention collective ou du secteur concerné,

- taux d'actualisation : 1,50%

- âge de départ à la retraite : 65-67 ans

- coefficient de rotation appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite afin de tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore membre du personnel à l'âge de la retraite

- coefficient de mortalité appliqué sur l'indemnité de départ à la retraite pour tenir compte de la probabilité que le salarié soit encore vivant à l'âge de la retraite (table Insee 2015).

- prise en compte des rémunérations mensuelles brutes à la clôture

- prise en compte de l'ancienneté lors du départ à la retraite ainsi que du nombre d'années restant à effectuer par le salarié entre la clôture de l'exercice et son départ à la retraite.

Compte tenu des hypothèses retenues, la provision pour indemnités de départ à la retraite non comptabilisée est évaluée à 70 569 euros (charges incluses) au 30/09/2019 pour l'ensemble du personnel de la société SAS H-dis.

Annexe aux comptes annuels

Par ailleurs, la société H-dis bénéficie des contrats collectifs souscrits par le passé par la société Haguedis en prévision des indemnités en fin de carrière. A ce jour, compte tenu des cotisations versées et des prestations relevées, la société H-dis dispose d'un solde de :

- 6 283 euros sur le contrat "IFC Selection Vie 2" souscrit auprès de la Banque Populaire ;

- et 47 445 sur le contrat IFC Humanis prévoyance ;

soit au total une somme de 53 728 euros.

Il reste un risque non couvert de 16 841 euros pris en charge par la société H-dis.

Aucune provision pour indemnité de départ à la retraite n'a été comptabilisée au 30/09/2019.

Crédit d'impôt Compétitivité et Emploi

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (Crédit d'impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 17 934 euros.

Le CICE 2018, s'élevant à 64 210 euros, a favorisé l'emploi de salariés au sein de la société et a permis de réaliser des investissements au cours de l'exercice.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2019
VALEUR D'ORIGINE				15 200		15 200
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs			2 533		2 533
	Dotation exercice			3 010		3 010
	TOTAL			5 543		5 543
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs			3 073		3 073
	Redevances Exercice			3 073		3 073
	TOTAL			6 147		6 147
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus			3 073		3 073
	entre 1 et 5 ans			9 220		9 220
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			12 294		12 294
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans			152		152
	à plus de 5 ans					
	TOTAL			152		152
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE				3 073		3 073

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	30/09/2019	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Crédit-bail mobilier		12 446	12 446
		12 446	12 446
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Indemnité de fin de carrières au 30/09/2019 : 70 569 euros			
Contrats IFC souscrits auprès de la Banque Populaire et Humanis : 53 728 euros			
Risque pris en charge par la société H-dis :		16 841	
		16 841	
Autres engagements			
Compromis de vente avec conditions suspensives pour l'acquisition de l'ensemble immobilier du Centre Leclerc de Haguenau pour 2 600 000 euros		2 600 000	
		2 600 000	
Total des engagements financiers (1)		**2 629 287**	**12 446**
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2019
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce H-Dis Cautions solidaires à hauteur de 30%	BECM	568 000	492 652
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce H-Dis Cautions solidaires à hauteur de 30%	BANQUE POSTALE	568 000	502 100
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce H-Dis Cautions solidaires à hauteur de 30%	BECM	1 750 000	1 548 469
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce H-Dis Cautions solidaires à hauteur de 30%	BECM	500 000	446 778
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce H-Dis Cautions solidaires à hauteur de 30%	BECM	500 000	473 517
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce H-Dis Cautions solidaires à hauteur de 30%	BANQUE POSTALE	1 750 000	1 562 500
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce H-Dis	EDEL	300 000	300 000
Emprunt	Hypothèque de 1 100 k€ sur immeuble commer.	EDEL	1 100 000	1 100 000
Emprunt	Hypothèque de 1 100 k€ sur immeuble commer.	BECM	1 100 000	1 100 000
		TOTAL	**8 136 000**	**7 526 017**

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/09/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires		8	
	Employés		41	
	Ouvriers			
	TOTAL		53	

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

		31/12/2015	30/09/2016	30/09/2017	30/09/2018	30/09/2019
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	1 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Nombre d'actions ordinaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)			12 169 863	15 054 799	18 301 501
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(5 135)	(10 702)	30 853	75 926	401 962
	Impôts sur les bénéfices				(320)	(530)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(5 135)	(10 702)	(120 504)	4 820	64 117
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	(5)	(11)	31	76	402
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(5)	(11)	(121)	5	64
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié			29	41	53
	Montant de la masse salariale			920 174	1 143 343	1 392 603
	Montant des sommes versées en avantages sociaux			352 570	424 525	426 326

greffe

H-DIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 10.000 Euros

Siège Social : 37, avenue du Professeur Leriche
67500 - HAGUENAU

814 562 559 R.C.S. STRASBOURG

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 26 MARS 2020

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 SEPTEMBRE 2019 se soldant par un bénéfice de 64.117 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 64.117 €
- A l'absorption des pertes 64.117 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIÉ CONFORME

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 SEPTEMBRE 2019 se soldant par un bénéfice de 64.117 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 64.117 €
- A l'absorption des pertes 64.117 €

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

Jean-Pierre BUYAT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

11 avenue de Strasbourg
BP 62146
68060 MULHOUSE CEDEX

H-DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
37, avenue du Professeur Leriche 67500 HAGUENAU

RCS STRASBOURG 814 562 559

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2019

Jean-Pierre BUYAT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

11 avenue de Strasbourg
BP 62146
68060 MULHOUSE CEDEX

A l'Assemblée Générale de la société H-DIS

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société H-DIS S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur la caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Didenheim, le 11 mars 2020

Jean-Pierre BUYAT
Commissaire aux Comptes

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.